EQUAL TIMES > NEWS AT WORK

Reportage Spécial : Violence contre les femmes

ONE BILLION RISING 2
LES FEMMES, LE TRAVAIL ET LE VIOL COLLECTIF DE DELHI 4
TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES 8
EN TURQUIE, LES FEMMES LUTTENT CONTRE LA VIOLENCE LIÉE AU GENRE 11
LE VRAI VISAGE DE LA VIOLENCE ANTISYNDICALE EN COLOMBIE 14
RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN RD CONGO 16

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES: LA RIPOSTE MONDIALE

Les actions que les femmes entreprennent à travers le globe pour lutter contre les incessantes violations des droits humains perpétrées dans le monde à l'heure actuelle

© Photo/AP Photo/Rajesh Kumar Singh

INTRODUCTION: ONE BILLION RISING, UNE CAMPAGNE POUR PLUS D'UN MILLIARD DE VICTIMES

DE TAMARA GAUSI

© AP Photo/Aaron Favila

Le 14 février 2013, partout dans le monde, des personnes s'uniront pour dénoncer les violences contre les femmes.

Mais, ces femmes, ces hommes et ces enfants ne défileront pas, ils ne participeront pas à des sit-in; non, ils danseront.

> La violence envers les femmes constitue la violation des droits humains la plus fréquente et persistante, prenant la forme de violences conjugales, de viols, de mutilations génitales, de crimes d'honneur et de traite des enfants.

La journée d'action mondiale One Billion Rising est la dernière campagne d'Eve Ensler, la dramaturge américaine primée et militante pour l'égalité des genres, et de V-Day, le mouvement international qu'elle a fondé pour mettre un terme aux violences faites aux femmes.

Imaginé après les fameux propos du sénateur républicain Todd Akin sur les conséquences « d'un vrai viol », l'événement One Billion Rising célèbre le quinzième anniversaire du mouvement V-Day, mieux connu pour son lien avec le phénomène mondial des Monologues du vagin.

L'objectif est que, le 14 février, au moins un milliard de personnes « se soulèvent »,

qu'elles sortent de chez elles, de leur lieu de travail et de leurs écoles pour protester contre les crimes commis contre les femmes, et qu'elles « fassent grève, dansent et se soulèvent ».

Le nombre est impressionnant. Une femme sur trois sera violée ou battue au cours de sa vie.

Sur une population mondiale féminine de plus de trois milliards, cela fait plus d'un milliard de victimes.

Mais, comme le dit Eve Ensler, si un milliard de femmes violées représente une atrocité, un milliard de femmes qui dansent est une révolution.

En février, des milliers d'événements auront lieu partout dans le monde pour rendre hommage aux victimes de violences, mais aussi pour célébrer celles qui y ont survécu.

Au côté des protestations sous forme de danses, des concerts, des fêtes et des flash mobs seront aussi organisés. Pour le moment, plus de 5.000 organisations, d'ONG défendant les droits humains à des syndicats, soutiennent l'initiative.

UN PHÉNOMÈNE OMNIPRÉSENT

La violence envers les femmes constitue la violation des droits humains la plus fréquente et persistante, prenant la forme de violences conjugales, de viols, de mutilations génitales, de crimes d'honneur et de traite des enfants.

Ce rapport spécial d'Equal Times sur la violence envers les femmes donne une image mondiale réelle de ce phénomène.

S'appuyant sur quatre témoignages publiés en novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ce rapport retrace les attaques que subissent les syndicalistes en Colombie, donne la parole à des survivantes de viols en République démocratique du Congo, raconte les persécutions et l'emprisonnement de militantes syndicales en Turquie, et dénonce les violences envers les travailleuses domestiques au Moyen-Orient.

Le rapport contient aussi un cinquième article, rédigé dans la foulée du tollé mondial suscité par l'assassinat brutal dont a été victime Jyoti Singh Pandey, une étudiante indienne en médecine de 23 ans, violée par plusieurs hommes avant d'être jetée d'un bus circulant à New Delhi; celui-ci porte sur les menaces de violence auxquelles sont confrontées les travailleuses en Inde.

Même si les violences qu'ont subies les femmes sur lesquelles portent ces articles sont parfois insupportables, la ténacité et la résistance de ces femmes en tant que personnes, et la riposte collective sont une véritable source d'inspiration.

Nous leur rendons hommage et nous espérons que vous ferez de même le 14 février.

Si vous désirez une liste détaillée des événements et de celles et ceux qui les soutiennent, rendez-vous sur le site www.onebillionrising.org.

LES FEMMES, LE TRAVAIL ET LE VIOL COLLECTIF DE DELHI

PAR INDRANI MAZUMDAR

Le 16 décembre 2012, une jeune femme de Delhi a subi un viol collectif d'une telle sauvagerie qu'elle avait les intestins qui ressortaient de son corps. Cette agression a provoqué un choc considérable non seulement en Inde, mais aussi dans le reste du monde.

À Delhi, une immense vague de colère publique s'est dirigée contre la police, l'administration, les responsables politiques indiens et l'ensemble de la société. La population a attribué la responsabilité de cette terrible agression sexuelle à leur indifférence, au double langage et à l'incapacité totale d'offrir aux femmes un environnement sûr.

Les médias ont échappé à ces accusations parce qu'ils ont très largement couvert l'agression puis les manifestations de colère qui lui ont succédé, ce qui a sans doute encouragé la poursuite des protestations. Chaque journée que la jeune femme a passée pour rester en vie, des milliers de manifestant(e)s l'ont suppliée de tenir bon en louant son courage, au milieu des affrontements avec la police pour exiger la condamnation sommaire des coupables du crime.

Lorsqu'elle a perdu la bataille contre la mort, le 29 décembre, c'est toute une nation qui était endeuillée. Le profond silence qui s'est abattu sur les manifestations après son décès a donné une dimension plus contemplative au mouvement de protestation.

Le viol collectif de la jeune femme a déclenché un débat public, qui a soudainement mis en lumière les nombreuses questions que posaient depuis longtemps plusieurs générations de militant(e)s du mouvement des femmes.

©AP Photo/ Saurabh Das

©AP Photo/Ajit Solanki

Des pressions sont actuellement exercées sur le gouvernement indien afin qu'il cesse de traîner les pieds et qu'il agisse pour élargir le champ d'application des lois sur les agressions sexuelles, garantir l'application de ces lois, durcir les condamnations pour viol et supprimer les procédures juridiques et les méthodes d'enquête archaïques, qui portent un préjudice supplémentaire aux victimes.

Bien sûr, certains se positionnent à l'extrême inverse. Une personnalité publique a déclaré que la victime était «aussi coupable que ses violeurs et qu'elle aurait dû appeler les coupables «mes frères» en les suppliant d'arrêter.»

D'autres dirigeant(e)s politiques et religieux ont profité de l'attention suscitée par l'agression pour demander qu'il soit interdit aux filles de porter des jupes à l'école, en ajoutant que le nombre croissant de femmes «déformées et fardées» expliquaient les viols.

De telles déclarations n'ont rien de nouveau en Inde et les victimes de viol, comme dans d'autres régions du monde, sont souvent accusées d'être elles aussi coupables. Ce qui est nouveau, cependant, c'est qu'aucune de ces déclarations ne reste incontestée. L'opinion publique est de plus en plus hostile à la restriction de la liberté de mouvement et des choix des femmes au nom de la protection contre les agressions sexuelles.

Pour un pays qui n'a toujours pas éliminé cette restriction féodale à la liberté de mouvement des femmes pour des raisons d'appartenance à telle ou telle caste ou communauté – par exemple en prônant largement le confinement derrière un voile – il s'agit d'une évolution sociale considérable.

De plus, même si de nombreuses jeunes femmes et un nombre curieusement élevé de jeunes hommes étaient au coeur des protestations contre le viol, jamais ils n'avaient reçu un tel soutien de la part de leurs parents ou des générations précédentes. Non que le soutien ait toujours été entièrement altruiste. En effet, la publicité, les entreprises de cosmétiques et de mode – qui promeuvent souvent la marchandisation sexuelle des femmes – ont elles aussi fait entendre leur voix pour exiger le respect à l'égard des femmes.

Mais malgré l'intensité de leur soutien et de leurs revendications en faveur du changement, force est de constater que les médias n'ont pas cessé de diffuser des publicités dans lesquelles les femmes sont considérées comme des objets sexuels, alors même qu'ils assuraient la couverture médiatique du viol collectif et des manifestations.

> Le mouvement de protestation exprimait sans nul doute le sentiment de forte vulnérabilité et d'insécurité que partagent les travailleuses indiennes, et ce d'autant plus que les jeunes femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des services, en particulier dans les zones urbaines du pays.

LES FEMMES ET L'INDUSTRIE DES SERVICES

C'étaient essentiellement des étudiant(e)s et non des travailleurs/euses qui constituaient la force principale des manifestations, mais ils/elles étaient soutenus par une multitude de travailleuses.

Le mouvement de protestation exprimait sans nul doute le sentiment de forte vulnérabilité et d'insécurité que partagent les travailleuses indiennes, et ce d'autant plus

que les jeunes femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des services, en particulier dans les zones urbaines du pays.

À la suite de la libéralisation de l'économie indienne, le pays doit principalement sa croissance économique au secteur des services, qui représente à l'heure actuelle 57 pour cent du PIB de l'Inde.

Bien que la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire accuse un retard important par rapport à sa croissance de production (d'après les chiffres officiels, tout juste 15 pour cent de la main-d'oeuvre féminine du pays et 29 pour cent de la main-d'oeuvre masculine sont employés dans ce secteur), plusieurs nouvelles professions sont en effet aujourd'hui accessibles aux femmes dans les services.

Par exemple, avec le développement des centres commerciaux, de nombreux postes ont été créés dans la vente, le travail de bureau, et même la sécurité et l'hygiène. Cependant, les vendeuses, les personnels de l'hôtellerie et de la restauration, les employées de bureau et les opératrices des centres d'appels travaillent de plus en plus tard le soir.

> Mais en fait, si les conditions de travail sont de nature à exclure la majorité des Indiennes qui sont mariées, cela signifie qu'une proportion de plus en plus faible de femmes peut effectivement entrer sur le marché du travail.

©AP Photo/ Saurabh Das

Pour bon nombre d'entre elles, sortir tard du travail est davantage une obligation professionnelle qu'une marque de liberté. Une autre condition indispensable est la jeunesse, un facteur qui aggrave la vulnérabilité aux violences sexuelles.

Une étude de 2009-2010 sur les travailleuses de Delhi (en particulier axée sur le secteur privé) donnait des explications plutôt représentatives sur les liens existant entre cette vulnérabilité, les conditions de travail et l'accès des femmes à l'emploi.

Cette étude révélait que 92 pour cent des femmes qui occupaient les nouveaux postes dans la vente et les bureaux étaient âgées de moins de 35 ans, et 66 pour cent avaient moins de 25 ans. Remarque intéressante, une importante majorité de ces travailleuses (73 pour cent) ont mentionné l'existence d'une tenue vestimentaire réglementaire moderne, généralement composée de chemisiers, de hauts courts et de pantalons.

L'ILLUSION DE LA LIBERTÉ

Avec la création de ces postes, un genre nouveau de discipline culturelle des femmes a fait son apparition. Cela peut, de prime abord, passer pour une nouveauté par rapport à la

tradition, mais cela reflète davantage une condition imposée par l'employeur qu'un choix personnel.

Plus important encore, ces mêmes travailleuses ont clairement exprimé leur inquiétude vis-à-vis de l'insécurité générée par les heures de travail tardives et le manque de transports disponibles alors qu'elles travaillaient jusqu'à 21h00. Les heures de sortie du travail et le jeune âge des travailleuses rejoignent une troisième caractéristique frappante au sujet des femmes qui occupent ces nouveaux emplois de magasin et de bureau: la plupart d'entre elles ne sont pas mariées.

En Inde, une profession plus traditionnelle pour les femmes de la classe moyenne en milieu urbain est l'enseignement, mais cette activité suit une évolution légèrement différente.

L'étude sur les travailleuses de Delhi a révélé que l'écrasante majorité (97 pour cent) des enseignantes officielles étaient mariées, alors que, inversement, une écrasante majorité de femmes occupant des postes de travail informels n'étaient pas mariées.

Au bas de l'échelle socio-économique, la majeure partie des femmes qui travaillaient dans les usines de Delhi (76 pour cent) étaient mariées.

Un plus grand nombre encore de travailleuses domestiques (92 pour cent) ne vivant pas chez leur employeur étaient mariées, tandis que les domestiques habitant chez leur employeur étaient généralement non mariées ou célibataires.

Certes, on peut se demander quel intérêt présente le statut marital des travailleuses dans la question qui nous préoccupe aujourd'hui.

Mais en fait, si les conditions de travail sont de nature à exclure la majorité des Indiennes qui sont mariées, cela signifie qu'une proportion de plus en plus faible de femmes peut effectivement entrer sur le marché du travail.

Ce manque de «masse critique» ne fait qu'aggraver la vulnérabilité des femmes aux violences sexuelles au travail, en particulier pendant les trajets entre le domicile et le lieu de travail.

C'est justement ce que met en évidence l'étude mentionnée plus haut, dans laquelle presque toutes les travailleuses de toutes les catégories ont fait état d'agressions sexuelles, quoiqu'à des degrés variables, sur le trajet du travail et en particulier dans les bus et aux arrêts de bus. En outre, malgré le jugement rendu par la Cour suprême de Vishaka en 1997, qui appelait à désigner des comités sur le lieu de travail chargés d'enregistrer les plaintes pour agression sexuelle, aucune des travailleuses de l'étude n'a signalé l'existence de ce type de comité.

Le jugement de Vishaka faisait suite au viol collectif d'une travailleuse sociale du Rajasthan, exactement vingt ans avant le drame récemment survenu à Delhi.

Ce jugement avait ses limites. Il manquait notamment de mécanismes pouvant s'appliquer aux travailleuses informelles. Néanmoins, l'étude sur les travailleuses de Dehli a démontré que les mesures préconisées n'avaient pas été prises en compte alors qu'elles auraient très bien pu être appliquées.

N'y a-t-il pas de lien direct avec le faible nombre de travailleuses? N'y a-t-il pas de lien avec le pourcentage de travailleuses âgées de 15 ans et plus à Delhi, qui passe du taux déjà faible de 13,2 pour cent en 1993-1994 au taux déplorable de 7,3 pour cent en 2009-2010? N'y a-t-il pas de lien avec la réduction inacceptable de plus de 21 millions de travailleuses dans l'ensemble de l'Inde au cours des cinq années précédant 2009-2010, comme le montrent les statistiques nationales de l'emploi? Est-il possible de séparer les preuves récentes de l'échec général de l'évaluation des femmes et le fait que la main-d'oeuvre soit essentiellement masculine?

Le lien est évident et, afin d'améliorer la sécurité des femmes dans les espaces publics, l'Inde doit s'efforcer d'inverser la tendance à la baisse du nombre de travailleuses.

La dévalorisation du travail des femmes est inévitablement liée à la dévalorisation des femmes dans la société.

LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES N'A PAS DE FRONTIERES

PAR FARAH ATYYAT ET TAMARA GAUSI

Daivi n'avait que 14 ans lorsqu'elle a été violentée par son employeur. Son seul crime a été d'admettre qu'elle préférait chanter plutôt que de faire le ménage.

La jeune domestique migrante a été si durement frappée qu'elle a dû fuir le domicile de son employeur pour trouver refuge à l'ambassade d'Indonésie d'Amman, la capitale jordanienne.

Comme si cela ne suffisait pas, elle n'a reçu que trois mois de salaire alors qu'elle avait travaillé plus d'un an.

Le cas de Daivi est loin d'être unique. En effet, il y a tant de témoignages de violence contre les travailleurs/euses domestiques, en particulier au Moyen-Orient, qu'il devient difficile de les dissocier les uns des autres.

Cependant, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre, la situation des travailleurs/euses domestiques revient une fois encore sur le devant de la scène.

À l'échelle mondiale, ce sont 100 millions de personnes qui travaillent au domicile d'un autre ménage.

Dans la grande majorité des cas – 83% d'après les chiffres de l'OIT – il s'agit de femmes qui, pour beaucoup, sont exclues de la législation du travail et de tout régime de sécurité sociale.

Ces femmes, qui sont dans l'incapacité d'adhérer à un syndicat, sont vulnérables à l'exploitation, aux violences physiques, racistes et sexistes, à la privation de nourriture et de sommeil, au travail forcé, à la traite des êtres humains, au viol et même au meurtre.

© kalayaanuk.blogspot.com

De nombreux travailleurs/euses domestiques sont sous-payés ou ne sont pas rémunérés du tout et leur situation s'apparente, ni plus ni moins, à de l'esclavage moderne.

Les actes de violence sont rarement signalés et, lorsqu'ils se sont, ils demeurent généralement impunis.

LES VICTIMES

Prenons le cas d'Alem Dechasa-Desisa, une employée domestique éthiopienne de 33 ans qui s'est pendue dans sa chambre d'hôpital après avoir été violemment agressée par un agent de recrutement dans une rue de Beyrouth.

Cette scène révoltante, filmée par un passant anonyme, a fait le tour du monde et attiré l'attention sur la situation extrêmement grave des travailleurs/euses domestiques qui vivent au Liban.

Selon un rapport de Human Rights Watch, chaque semaine, dans ce pays, au moins un travailleur/euse domestique meurt de cause inconnue, par suicide ou défenestration, entre autres.

> Ces femmes, qui sont dans l'incapacité d'adhérer à un syndicat, sont vulnérables à l'exploitation, aux violences physiques, racistes et sexistes, à la privation de nourriture et de sommeil, au travail forcé, à la traite des êtres humains, au viol et même au meurtre.

© AP Photo/Takan Syuflana

Des manifestants indonésiens scandent des slogans de protestation contre les abus qu'aurait subis Sumiati, une jeune employée de maison indonésienne de 23 ans, en Arabie saoudite, rejoignant les cohortes de travailleurs/euses migrant(e)s victimes de violences physiques au travail.

Il y a aussi le cas effroyable de LP Ariyawathie, une travailleuse domestique sri-lankaise de 49 ans: son employeur saoudien lui a enfoncé dans le corps 19 clous brûlants en guise de châtiment.

Ou encore celui de Genafe, une employée domestique philippine qui s'est enfuie de chez son employeur qatari suite à une tentative de viol.

> Légalement, en Jordanie, les personnes ne peuvent commencer à travailler qu'à partir de 16 ans, ou 18 ans au minimum dans le cas des employé(e)s domestiques mais, dans la réalité, cette règle est rarement appliquée.

Elle s'est retrouvée bloquée au Qatar sans son passeport (c'est son employeur qui l'avait gardé) et sans avoir le droit de rester dans le pays (étant donné que la validité d'un visa de travail est liée au contrat d'embauche signé avec l'employeur), ce qui la condamnait à une situation précaire, avec très peu d'options, comme tant d'autres travailleurs/euses domestiques dans des circonstances semblables.

Ces exemples ne sont que la partie visible de l'iceberg, mais une campagne de la CSI est en cours, afin d'amener les gouvernements du monde entier à imposer une loi pour protéger les droits des travailleurs/euses domestiques.

La journée d'action mondiale «12 ratifications en 2012» vise à inciter au moins 12 gouvernements à ratifier la Convention 189 de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleurs/euses domestiques d'ici au 12 décembre 2012.

DOUBLE CONTRAINTE

Le cas de Daivi est particulièrement représentatif de la situation des travailleurs/euses domestiques, qui subissent toutes sortes de violations.

Non seulement elle ne bénéficie d'aucune protection mais elle est, en outre, mineure.

Légalement, en Jordanie, les personnes ne peuvent commencer à travailler qu'à partir de 16 ans, ou 18 ans au minimum dans le cas des employé(e)s domestiques mais, dans la réalité, cette règle est rarement appliquée.

De plus, certains pays, tels que l'Indonésie, le Sri Lanka, les Philippines et le Kenya, ont déjà interdit aux agences de travailleurs/euses domestiques d'envoyer des employé(e)s en Jordanie en raison des multiples cas de mauvais traitements et de violations du droit du travail.

Mais cela n'empêche pas les travailleurs/euses migrant(e)s de se rendre en Jordanie par leurs propres moyens.

Un groupe d'employées domestiques âgées de 14 à 16 ans ont également vécu cette situation; elles font partie des 300 travailleurs/euses domestiques actuellement réfugiés à l'ambassade d'Indonésie.

Ces jeunes filles sont entrées sur le sol jordanien avec de faux passeports mentionnant qu'elles étaient âgées de plus de 20 ans pour correspondre aux accords signés entre la Jordanie et l'Indonésie, qui interdisent l'embauche de travailleurs/euses domestiques mineurs.

D'après Linda Kalash, directrice du Centre Tamkeen pour l'aide juridique et les droits humains, à Amman, les bureaux de recrutement basés en Jordanie et en Indonésie passent outre cette interdiction en délivrant des visas touristiques à des employé(e)s domestiques qui transitent ensuite par un pays tiers tel que la Malaisie ou les Émirats arabes unis avant d'arriver en Jordanie pour travailler.

Linda Kalash confirme que la loi jordanienne assimile cette pratique à de la traite d'êtres humains.

Elle incrimine plusieurs acteurs: les bureaux de recrutement en Indonésie, qui procurent des passeports falsifiés; les responsables des frontières, qui ne s'aperçoivent pas qu'une personne qui dit avoir plus de 20 ans en paraît souvent beaucoup moins; les médecins, qui délivrent des certificats de santé aux employé(e)s dès leur arrivée dans le pays.

En attendant que des lois entrent en vigueur et qu'elles soient appliquées pour protéger ces femmes vulnérables, l'exploitation va probablement se poursuivre.

EN TURQUIE, LES FEMMES LUTTENT CONTRE LA VIOLENCE LIÉE AU GENRE

PAR SABINE CLAPPAERT

La Turquie n'est pas le meilleur endroit au monde pour une femme. Cinq femmes sont tuées chaque jour simplement parce qu'elles sont des femmes et 42% des femmes turques signalent avoir subi des violences physiques ou sexuelles. Le nombre de femmes assassinées a par ailleurs connu une montée en flèche ahurissante de 1400% entre 2002 et 2009.

Selon des militant(e)s turcs des droits humains, ces chiffres ne sont que le sommet de l'iceberg. Certes, le pays a pris d'importantes mesures pour améliorer sa réputation internationale en matière de droits des femmes, notamment en devenant le premier signataire de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, mais la réalité est tout autre.

Presque tous les jours, des meurtres de femmes font la une des journaux. Il s'agit généralement de morts violentes impliquant l'usage d'armes blanches ou d'armes à feu.

Un événement qui a fait les gros titres des journaux partout dans le monde au début de l'année illustre une nouvelle fois cette violence. Le 10 janvier 2013, trois militantes kurdes ont été tuées d'une balle dans la tête à Paris. Il y avait parmi elles Sakine Cansiz, qui avait contribué à la création du parti des travailleurs/euses du Kurdistan, un groupe armé qui revendique l'autonomie de la population kurde de Turquie. Le chauffeur de Sakine

©AP Photo/Christophe Ena

Un homme rend hommage au portrait de Sakine Cansiz au centre culturel kurde de Paris, où elle a été assassinée en janvier en même temps que deux autres militantes kurdes.

Cansiz, un Turc d'origine kurde, a été mis en examen pour meurtre.

Le plus souvent, les femmes sont victimes de prétendus « crimes d'honneur » commis par un mari ou un membre de la famille avec qui la femme avait rompu le contact. L'année dernière par exemple, une mère de 20 ans et son bébé ont été étranglés. Les auteurs de ce crime n'étaient autres que son frère et son père.

Liz Amado, de l'ONG turque Women for Women's Human Rights (les femmes pour des droits humains des femmes), explique: «Il est vrai que, d'un côté, nous disposons désormais de rapports et de documents nettement meilleurs au sujet de la violence faite aux femmes. Mais d'un autre côté, nous assistons à une hausse significative de la violence à l'encontre des femmes, qui peut en partie être attribuée à la culture de la violence encouragée dans les sphères sociales et politiques partout dans le monde. Des difficultés supplémentaires, telles que la montée des tensions sociopolitiques, la crise financière et la pauvreté, viennent également aggraver cette augmentation de la violence contre les femmes.»

KESK

La situation en Turquie est encore plus critique pour les femmes qui osent s'exprimer et exiger l'égalité sociale et l'égalité des genres. Pour ces femmes, la voie est toute tracée vers la prison, non sans avoir fait l'objet de vagues accusations, d'incarcérations prolongées avant le procès et de peines sévères. Certaines militantes encourent même jusqu'à 45 ans de réclusion.

En février, 15 femmes membres du KESK – la confédération syndicale indépendante turque – ont été placées en détention pour «activités illégales», ce qui porte à 75 le nombre total de membres du KESK arrêtés cette année. Les infractions qu'elles ont commises ont notamment consisté à organiser et à participer à des manifestations et des grèves, de même qu'elles se sont rendues coupables de «délits de propagande» pour avoir téléphoné à une chaîne télévisée et écrit un article pour une chaîne de télévision kurde. La première audience du procès contre les femmes du KESK s'est tenue le 4 octobre, à l'issue de laquelle six des femmes détenues ont été libérées et trois d'entre elles ont été renvoyées en prison. Ils ont finalement été libérés le 13 décembre.

©Adem Altan/AFP/Getty Images

En examinant les faits de plus près, la complexité des problèmes liés aux arrestations des membres du KESK devient limpide: la base du KESK compte de nombreux membres kurdes; rappelons qu'il s'agit de la minorité ethnique la plus importante du pays, qui représente un cinquième de la population turque et avec laquelle le gouvernement turc a du mal à maintenir des liens pacifiques, même après sa promesse de 2009 de lancer une «ouverture démocratique» pour résoudre le problème kurde en Turquie et respecter les droits de tous les groupes minoritaires de la société turque.

D'après une étude récente, 39% des femmes turques sont victimes de violences physiques et 15% de violences sexuelles. Cependant, un pays dont le niveau de violence entre les genres est aussi élevé et qui fait face à une hausse de 1400% du nombre de fémicides ne propose que 26 foyers pour 72 provinces.

Hormis les tensions ethniques qui compromettent l'avancée vers l'égalité entre hommes et femmes, de graves questions demeurent quant à l'engagement du gouvernement d'obédience islamique vis-à-vis de l'égalité des genres. Alors que la Turquie dispose d'une entière égalité sur le papier et qu'elle annonce fièrement avoir «introduit les réformes juridiques les plus progressistes d'Europe pour améliorer les droits des femmes à la maison, à l'école et au travail», la réalité est extrêmement décourageante.

«UNE APPROCHE AMBIVALENTE, TOUT AU PLUS»

Dans le Rapport mondial 2011 sur les disparités entre les sexes, la Turquie est classée 122ème sur 135 pays. La disparité entre les genres existe toujours au niveau de l'enseignement; en effet, les niveaux d'emploi féminin sont les plus bas des pays de l'OCDE et la représentation des femmes dans les organes de prise de décision est elle aussi plutôt faible. D'après une étude récente, 39% des femmes turques sont victimes de violences physiques et 15% de violences sexuelles. Cependant, un pays dont le niveau de violence entre les genres est aussi élevé et qui fait face à une hausse de 1400% du nombre de fémicides ne propose que 26 foyers pour 72 provinces.

«L'approche du gouvernement à l'égard de l'égalité des genres est ambivalente, tout au plus» ajoute Liz Amado.

«Il nous faut une volonté politique plus forte pour améliorer la situation des femmes, c'est évident. L'annonce du Premier ministre Recep Tayyip Erdoğan déclarant que le «ministère des femmes et de la famille» sera remplacé par un «ministère de la famille et des politiques sociales», ainsi que l'attitude conservatrice qu'il a adoptée plus tôt dans l'année vis-à-vis de l'avortement, illustrent bien cette ambivalence. Et si le cadre juridique de l'égalité des genres a progressé au cours de la dernière décennie, sa mise en oeuvre n'en reste pas moins problématique.»

Cependant, de nombreuses militantes, y compris les membres du KESK et de Women for Women's Human Rights, considèrent que ce n'est pas parce que l'environnement politique est hostile et qu'elles sont menacées d'emprisonnement qu'elles doivent rester silencieuses face à l'injustice. Même si seulement 8% des femmes turques qui ont subi des violences osent demander de l'aide aux instances officielles, Liz Amado et d'autres militantes turques des droits humains continuent de s'exprimer en faveur de la liberté d'expression et d'autres droits sociaux en Turquie.

LE VRAI VISAGE DE LA VIOLENCE ANTISYNDICALE EN COLOMBIE

PAR SHIRLEY NUÑOZ

En Colombie, la violence se décline de mille et une façons.

Outre une histoire nationale lourde de violence politique, le pays est aux prises avec un conflit de longue date opposant forces gouvernementales, insurgés et paramilitaires.

Au plan sociétal, les statistiques officielles indiquent que les femmes ont été le plus durement affectées par le conflit civil qui assaille le pays depuis un demi-siècle et qui est à l'origine de l'une des pires crises de réfugiés à niveau mondial.

L'agence gouvernementale Acción Social a recensé 1,9 millions de femmes réfugiées dans le pays, dont 30 pour cent ont dû abandonner leur domicile des suites de violences familiales.

Parmi les personnes les plus ciblées figurent les militants sociaux et, plus particulièrement, les dirigeants syndicaux.

©Photo/Jairo Ruiz

Maria Victoria Jimenez a reçu sept coups de couteau et a eu le nez brisé pour son travail en tant que syndicaliste.

Le niveau élevé de violence antisyndicale fait partie des réalités qui caractérisent la Colombie à l'heure actuelle. Le bilan est sans appel : Entre 1986 et aujourd'hui ont été recensés 2.932 assassinats, 5.915 menaces et 298 attentats.

L'incidence sur les femmes est disproportionnée.

D'après des informations recueillies par la Confédération syndicale internationale (CSI), 274 femmes syndicalistes ont été tuées entre 1986 et 2011.

Au-delà les statistiques, il y a des syndicalistes en chair et en os, comme Maria Victoria Jimenez, bactériologue à l'hôpital de Santafé de Antioquia et présidente de la section municipale de l'Association nationale syndicale des personnels de la santé publique – ANTHOC.

ATTAQUE BRUTALE

En 2009, à son retour de vacances, Maria Victoria a senti que quelque chose était en train de se tramer autour d'elle.

Elle avait tout d'abord remarqué, à deux occasions, les allez et venues suspectes de deux motards sur la route qu'elle empruntait habituellement pour se rendre au travail.

En rentrant chez elle dans la soirée du 24 septembre, elle a remarqué que la lumière du porche était éteinte.

Elle introduisait la clé dans la serrure lorsqu'elle sentit une main se refermer sur sa bouche et l'étreinte d'un homme qui se tenait derrière elle et la frappait à différents endroits.

Sur ces entrefaites, les lumières se sont allumées dans la maison.

Maria Victoria se débattait de manière désespérée et a fini par tomber à terre. C'est à ce moment qu'elle a vu qu'elle avait, en réalité, affaire à deux agresseurs.

Elle a tenté de lever les yeux pour voir leurs visages mais, avant d'y parvenir, a reçu un dernier coup, droit au visage.

Alarmés par la lumière et les cris de sa mère, les deux hommes ont pris la fuite en la laissant à terre.

Elle a été conduite aux urgences. Elle avait reçu 7 coups de couteau et a eu le nez fracassé par le dernier coup qui lui a été porté au visage quand elle était à terre.

Elle a dû subir un total de 12 interventions, plus particulièrement pour la reconstruction de son nez.

SYNDICATS

L'agression dont a été victime Maria Victoria est le résultat de son activité en tant que dirigeante syndicale. Avant l'attaque, elle avait dénoncé une nomination faite en l'absence du concours de mérite convenu.

Parallèlement à cela, elle s'est rendu compte de vols commis par les entrepreneurs et a pris sur elle d'enquêter sur ceux-ci.

Une fois remise de l'agression, elle a réintégré son poste de travail aux côtés de la personne qu'elle soupçonnait d'être impliquée dans l'attaque.

Cependant, peu de temps après se produisit un revirement de situation inattendu. Sa famille commença à recevoir des appels téléphoniques insistants contenant des intimidations et des menaces.

La solution trouvée par une de ses cousines pour qu'ils les laissent tranquilles a été d'offrir de l'argent à l'homme qui les menaçait.

À partir de ce moment, tout a changé. Non seulement l'individu en question a-t-il cessé de menacer les membres de sa famille mais il a accepté de leur communiquer, en échange d'argent, des preuves, de même que les noms des personnes impliquées dans l'attaque.

En dépit du fait que Maria Victoria ait présenté cette preuve au procureur et que l'enquêteur désigné ait réussi à identifier six personnes impliquées dans la tentative d'homicide, l'enquête a peu progressé.

D'après elle, le facteur « genre » a fortement pesé dans la balance, tant au niveau des pressions exercées par l'administration hospitalière que dans l'hypothèse du mobile passionnel avancée par le procureur.

« Si j'avais été un homme, les choses se seraient passées différemment », a-t-elle conclu.

Malgré la réouverture, il y a quelques semaines, de l'enquête sur la tentative d'homicide dont elle a été victime, la syndicaliste craint que l'impunité l'emporte.

Au cours des derniers mois, elle a de nouveau eu affaire à des harcèlements et des tentatives d'intimidation la visant elle mais aussi sa famille.

Pourtant, loin de la faire plier, chacune de ces situations et de ces angoisses l'ont renforcée.

Elle est, non seulement, retournée à Santafé de Antioquia mais a, de surcroît, réassumé la présidence de la section syndicale.

“D'après elle, le facteur « genre » a fortement pesé dans la balance, tant au niveau des pressions exercées par l'administration hospitalière que dans l'hypothèse du mobile passionnel avancée par le procureur.”

Elle refuse de garder le silence ou de renoncer à soutenir ses camarades dans la défense de leurs droits. Bien au contraire : Elle est plus que jamais décidée à imposer sa voix face à ceux qui tentent de la réduire au silence.

RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN RD CONGO

PAR ANNE-MARIE IMPE

Kanyarucinya. Octobre 2012. Dans ce petit village situé à une dizaine de kilomètres au nord de Goma et à 17 km environ de la ligne de front, quelques 60.000 personnes ont trouvé un très provisoire refuge.

L'histoire se répète dramatiquement : la plupart de ces familles avaient déjà fui leur maison en 2008, lorsque le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), une milice tutsie, avait menacé d'attaquer Goma, la capitale de la Province du Nord-Kivu.

A la suite d'un accord de paix signé avec le gouvernement de Kinshasa, la plupart des membres du CNDP avaient été intégrés dans l'armée congolaise en 2009.

© Photo/Anne-Marie Impe

Ce sont ces combattants qui se sont mutinés en avril-mai 2012, quittant l'armée pour former le M23, un nouveau mouvement rebelle.

A l'instar des familles regroupées à Kanyarucinya, en pleine saison des pluies, sous des abris de fortune qui prennent l'eau de toute part, quelques 390.000 nouveaux déplacés internes ont fui les combats qui opposent depuis six mois les Forces armées congolaises (FARDC) et les mutins du M23, selon les chiffres de l'UNCHR, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Plus de 60.000 autres personnes se sont réfugiées au Rwanda et en Ouganda.

En septembre 2011, j'avais rencontré à Kinshasa Angélique Kipulu Katani, responsable des questions de genre et vice-présidente de la Confédération syndicale congolaise (CSC).

Elle m'avait expliqué que, depuis près de vingt ans (depuis le génocide rwandais de 1994, plus précisément), l'est du Congo n'avait plus jamais connu la paix.

Seulement de courtes périodes de trompeuse accalmie. Et que, bien sûr, sur des terres où s'affrontent sans cesse des hommes armés, les femmes sont les premières victimes.

« A chaque fois qu'elles se rendent aux champs, elles sont menacées.

Les viols concernent des filles et femmes de tous âges, des bébés aux dames âgées. Ils sont commis par des groupes armés (Interahamwe, Maï-Maï, etc.), mais aussi par

nos militaires. Ils entrent dans un village, violent les femmes et les emmènent parfois dans la forêt comme prisonnières. »

UNE INSÉCURITÉ EXPLOSIVE

Au Sud-Kivu, la situation est également très tendue. Le 31 octobre, Bukavu a connu une journée ville morte pour protester contre l'insécurité croissante et les assassinats qui se multiplient.

Organisée à l'appel du bureau de la société civile, la grève a connu un large succès, malgré les messages des autorités, appelant à ne pas suivre le mouvement.

Le 25 octobre, le célèbre Dr Denis Mukwege avait échappé de justesse à un attentat.

Mondialement connu, ce gynécologue obstétricien, qui dirige l'hôpital Panzi à Bukavu, se consacre depuis des années aux femmes victimes de violences sexuelles.

En 12 ans, il a opéré plus de 30.000 d'entre elles, atteintes de lésions génitales souvent extrêmement graves.

Lorsqu'il en parle, ses récits sont insoutenables. Un jour, explique-t-il par exemple, j'ai opéré une jeune fille de 18, 19 ans qui avait été violée. « On avait introduit un canon de fusil dans son vagin et tiré.

Elle avait tout le système uro-génital en lambeaux. J'ai essayé de la recoudre comme j'ai pu. Il a fallu six opérations ».

Suite à cette tentative d'assassinat contre le Dr Mukwege, dont les auteurs n'ont toujours pas été appréhendés ni les motifs élucidés, le gynécologue s'est réfugié en Belgique avec toute sa famille. Au désespoir de toutes les femmes victimes de sévices sexuels !

> Les viols concernent des filles et femmes de tous âges, des bébés aux dames âgées.

©Photo/Anne-Marie Impe

Grâce au soutien d'une des nombreuses ONG aidant les femmes victimes de la violence sexuelle dans l'est du Congo, Micheline gère à présent son propre restaurant .

© AP Photo/Peter Mueller

LE VIOL COMME UNE ARME DE GUERRE

D'après lui, le viol est véritablement utilisé dans l'est de la RD Congo comme une arme de guerre pour terroriser la population, déstructurer la société et favoriser ainsi l'exploitation illégale des fabuleuses richesses du pays.

Selon la journaliste Colette Braeckman, qui vient de lui consacrer un livre, le Dr Mukwege soupçonnerait même le viol de faire partie d'un plan pour dépeupler le Kivu et y installer d'autres populations que les originaires.

Outre ces violences liées aux conflits, les femmes sont aussi victimes d'exactions sur les lieux de travail : harcèlement sexuel, renvoi des femmes enceintes, discriminations et conditions de travail inhumaines.

Sans compter la violence domestique.

« En RDC, les statistiques indiquent que 2 femmes sur 3 en souffrent au quotidien, s'indigne Jeanine Gabrielle Ngungu, coordinatrice nationale de la campagne « Nous pouvons mettre fin à toutes les violences contre les femmes ». Pour que ce pays puisse se développer, poursuit-elle, il faut que la place de la femme, son rôle et sa dignité y soient reconnus. »

ARRÊTER LES VIOLENCES. MAINTENANT

Le 25 novembre aura lieu la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Instaurée en 1999 par l'Assemblée générale des Nations unies, elle est, chaque année, l'occasion pour les syndicats, les associations féministes et tous ceux qui veulent promouvoir l'égalité des genres de se mobiliser pour faire reculer les violences sexistes.

Dans le cas de la RD Congo, il est urgent tout d'abord d'organiser des campagnes de sensibilisation du grand public ; ensuite d'interpeller la communauté internationale pour qu'elle fasse réellement pression sur le Rwanda et l'Ouganda afin que ces pays cessent de soutenir le M23, un appui révélé par un rapport extrêmement documenté des Nations unies.

> Pour que ce pays puisse se développer, il faut que la place de la femme, son rôle et sa dignité y soient reconnus.

Et enfin, d'appeler le gouvernement de la RDC à prendre des mesures fermes pour rétablir la sécurité dans l'est du pays, poursuivre en justice les responsables de violences sexuelles et mettre ainsi un terme à l'impunité. Maintenant.

Equal Times Reportage spécial No 5/2013
Editor : Vittorio Longhi – Assistant editor : Tamara Gausi – Translators: Erika Carroll, Patricia de la Cruz, Louise Durkin, Sophie Leroy-Brice, Soledad Pérez, Iñigo Rodríguez-Villa, Nathalie Vernay, Salman Yunus – Design and layout : xcel7

EQUAL TIMES, NEWS AT WORK
http://www.equaltimes.org | info@equaltimes.org
Téléphone : +32 (0)2 224 0233 | Fax : +32 (0)2 201 5815
Boulevard du Roi Albert II, 5, Bte 1 – 1210 Bruxelles – BELGIQUE